

La Maurienne se protège



Fin mai 2008 à Lanslebourg, on a frôlé la catastrophe avec des débits impressionnants. Archives Le DL/FT.

A chaque zone de vie, ses risques. La Maurienne n'échappe pas à la règle et cumule même plusieurs dangers : vallée industrielle (certains sites classés Seveso), et région de montagne, avec d'inévitables avalanches, mouvements de terrains et petits séismes. Mais le risque en ligne de mire, après la tempête Xynthia, reste les inondations.

Les torrents et l'Arc subissent régulièrement des crues « d'autant plus dangereuses

qu'elles charrient pierres et autres obstacles avec elles », insiste Anne Citterio, chargée de mission "rivières" pour le Syndicat du pays de Maurienne. Les dégâts sont alors considérables, comme l'explique Mélina Diot, chargée de mission "risques" : « habitations ruinées, réseaux routiers détériorés », idem pour les installations souterraines (téléphone, électricité, téléphonie), sans oublier « les entreprises installées sur les berges ».

Le hic, c'est qu'il est presque « impossible de prévoir

à temps ces inondations de l'Arc », déplore Anne. Il y a bien les protections de berges et les 95 km de rives endiguées, pour 120 km de court d'eau. Reste à savoir si elles sont bien entretenues. Les propriétaires des installations doivent effectuer ces expertises eux-mêmes.

Le SPM ne reste pas non plus les bras croisés, avec le passage cette année à un deuxième programme d'action de prévention des inondations (Papi 2), plus spécifiquement axé sur la réalisation de travaux de protection

REPÈRES

COMMENT SE PROTÉGER

■ Suivre les instructions du maire, en cas de catastrophe et surtout se mettre à l'abri, par une évacuation ou un confinement.

OÙ S'INFORMER

■ La meilleure protection, c'est le citoyen qui l'assure pour lui-même, en s'informant auprès de sa mairie, sur le site du SPM ou sur prime.net (relevé des risques par communes, au jour le jour).

DERNIÈRES INONDATIONS

■ Le 29 mai 2008. Les estimations du coût de la reconstruction à l'identique, au niveau des communes, sont à 9 millions d'euros. Tout n'a pas encore été fait.

sur l'Arc, sous maîtrise d'ouvrage des communes.

Autre lueur d'espoir, « l'État est en train d'installer des systèmes de mesures », qui enregistrent régulièrement « les différents niveaux de l'eau », note Anne. Un scénario catastrophe pourra donc être discerné plus rapidement, et les plans de sauvegarde des mairies, plus vite appliqués.

Amandine ROBERT

Le SPM, un acteur de la prévention des risques

Mélina Diot est chargée de mission "risques" au sein du Syndicat du pays de Maurienne. Mais elle ne se contente pas, avec sa collègue Annie Citterio, de recenser les innombrables dangers que recèle la vallée.

Mélina aide les maires, qui en font la demande, à établir

ou peaufiner des plans de sauvegarde : analyse des scénarios possibles et des réponses à apporter en terme d'organisation et de logistique (comment établir une évacuation, ou loger les personnes évacuer, etc. Plus récemment, elle s'est attelée à un programme « de gestion

intégrée des risques naturels ». Ce projet européen est financé également par les communes et la région.

La Maurienne est un site pilote pour ce programme, encore au stade expérimental. Il comporte une nécessité d'information préventives, une réflexion pour une future

organisation intercommunale de sauvegarde et un diagnostic de la gestion des risques. Le but : voir comment améliorer ces pratiques en « mettant tous les acteurs autour d'une table ». Un an sera nécessaire pour boucler cette première phase du projet. □